

**CINQUIÈME EXAMEN DU FONCTIONNEMENT ET DE LA MISE EN ŒUVRE
DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES MESURES
SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE BELIZE

La communication ci-après, reçue le 5 juin 2020, est distribuée à la demande de la délégation du Belize.

Le Belize saisit cette occasion pour remercier le Secrétariat d'avoir rassemblé et distribué les observations des Membres concernant le projet de rapport sur l'examen du fonctionnement et de la mise en œuvre de l'Accord SPS.

Notre intervention portera sur trois questions:

1. le mode de présentation du rapport;
2. les décisions qui ont été prises, mais qui n'ont pas eu de suite concrète en raison de la pandémie; et
3. les étapes suivantes – la manière de mettre en œuvre les décisions qui sont encore en suspens.

1 MODE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT

1. Dans sa partie intitulée "Régimes d'assurance volontaire par des tiers", le document [G/SPS/W/313/Rev.2](#) contient un résumé exact des discussions qui ont eu lieu dans le cadre du Comité au titre de ce point de l'ordre du jour et inclut la décision du Comité concernant la tenue d'une séance thématique en mars 2020.

2. Nous reconnaissons par ailleurs que le document [G/SPS/W/325](#) reprend seulement les recommandations et que, de ce fait, il ne rend malheureusement pas compte des décisions du Comité.

3. Nous sommes d'avis que, s'il est rendu compte de la décision du Comité de la même façon que des recommandations, le rapport sera établi de manière équilibrée. En conséquence, nous proposons qu'il soit rendu compte, de la même façon, de la décision du Comité concernant la tenue d'une séance thématique sur l'assurance volontaire par des tiers.

4. Cette recommandation suivrait le modèle de présentation acceptable, approuvé à l'OMC pour la rédaction du rapport.

Recommandation:

- *Le Comité était convenu de tenir une séance thématique sur l'assurance volontaire par des tiers en mars 2020, mais celle-ci avait dû être reportée en raison de la pandémie de COVID-19. Il est convenu de reprogrammer cette séance dès que la situation liée à la COVID-19 le permettra.*

5. Nous approuvons par ailleurs l'inclusion des notes de bas de page faisant référence aux documents [G/SPS/W/320](#) et [G/SPS/GEN/1754/Rev.1](#).

6. Le Belize estime que si cela est fait, et que le Comité souhaite disposer d'un document reprenant uniquement les recommandations, il devra aussi être rendu compte de cette décision.

2 DÉCISIONS QUI N'ONT PAS EU DE SUITE CONCRÈTE EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

7. Étant donné que le Comité n'a pas été en mesure de tenir la séance en question en raison de la pandémie de COVID-19, nous avons l'impression que, si cette décision n'est pas reprise dans le projet révisé de recommandations pour le cinquième rapport, elle pourrait facilement disparaître.

8. Nous ne savons pas comment cela peut être fait, mais nous tenons simplement à indiquer qu'elle devrait figurer dans le rapport.

3 ÉTAPES SUIVANTES – MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS EN SUSPENS

9. Nous notons que certains Membres ont évoqué la possibilité d'organiser des webinaires pour faire avancer les travaux du Comité, y compris la possibilité d'utiliser ce moyen pour couvrir certaines des séances thématiques.

10. Nous souhaitons indiquer que nous examinons encore actuellement cette question et qu'il nous faudra plus de temps pour étudier cette possibilité en raison de plusieurs difficultés: un webinaire ayant une durée plus courte, le nombre de domaines abordés serait moindre. En outre, le décalage horaire (plusieurs pays sont situés sur des fuseaux horaires différents) pose un problème supplémentaire; enfin et surtout, il existe des contraintes techniques.
